

Environnement et Patrimoine du Bourg d'Eysines

Association Loi 1901 n° w332017931 –13 rue Raoul Déjean 33320 EYSINES

sauvonslebourg@gmail.com www.sauvonslebourg.org

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 FEVRIER 2024

I ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

Les adhérents lors de l'assemblée générale du 3 février 2024 ont adopté, à l'unanimité, la modification des statuts de l'association EPBE(article 13).

➤ **Le premier alinéa de l'article 13 est modifié de la façon suivante :**

Article 13 : CONSEIL D'ADMINISTRATION :

L'Association est administrée par un conseil d'administration composé de 5 à 9 membres au maximum, élus à main levée à la majorité des membres présents ou représentés pour 3 années par l'assemblée générale

➤ **Le cinquième alinéa de l'article 13 est supprimé :**

Le bureau est élu pour une année renouvelable : SUPPRIMER

II ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

1) Les adhérents ont adopté, à l'unanimité, le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 4 mars 2023.

2) Les membres du conseil d'administration ont été renouvelés pour 3 ans. Il s'agit des adhérents suivants :

1) **Annick LE GUILLOU**

2) **Frédéric GUIRAUD**

3) **Marie-Claire LATRY**

4) **Marie-Noëlle MOUILLAUD**

5) **Michel DAVID**

6) **Monique GUEDON**

7) **Steeve DUBREL**

8) **Sylvie Maire**

3) Monique GUEDON présidente a présenté le rapport d'activités pour l'année 2023. Les adhérents l'ont adopté à l'unanimité.

4) Marie-Noëlle MOUILLAUD, trésorière a détaillé le rapport financier pour 2023. Ce rapport a été adopté, à l'unanimité.

Des personnes non adhérentes sont arrivées à 16h30. Nous avons répondu à leurs questions.

Fait à EYSINES, le 8 février 2024

Monique GUEDON Présidente